



Défi des écoliers

Un défi invitant à se déplacer sans polluer de la maison jusqu'à l'école ? C'est chaque année en septembre !

Publié le 15 avril 2024

Dernière modification le 24 janvier 2025

Le défi des écoliers 2024 !

La deuxième édition du Défi des écoliers a eu lieu le vendredi 20 septembre 2024 ! Cette année, les élèves de 37 écoles de l'agglomération ont répondu « présent! », représentant près de 4500 élèves.

Sous un soleil radieux, 68,9% de ceux-ci se sont rendus à l'école à pied, à vélo, en trottinette, en transports en commun ou en covoiturage. Bravo à eux !

Les grands gagnants du Défi ont donc été désignés, comme chaque année, en fonction de leurs effectifs :

- › **Catégorie -80 élèves** : Ecole primaire de Conjux
- › **Catégorie 80-160 élèves** : Ecole élémentaire du Sierroz
- › **Catégorie +160 élèves** : Ecole primaire de Mouxy

Un prix spécial « vélo » a été décerné à l'école primaire « Mille Couleurs » de Saint Ours qui s'est particulièrement distinguée : sur 100 élèves, 46 se sont rendus à l'école à vélo. C'est la plus grande part modale vélo de toute l'agglomération. Félicitations à eux. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau Défi !

Le défi des écoliers, qu'est-ce que c'est ?

Les élèves de toutes les écoles de Grand Lac sont invités, le temps d'une journée, à expérimenter des modes de déplacement actifs vers l'école (marche à pied, vélo, trottinette / skate / rollers) ou partagés (en bus / car ou en covoiturage).

Cette journée a lieu généralement à la fin du mois de septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité.

Comment s'inscrire ?

Les écoles s'inscrivent avant les vacances d'été via un lien qui leur a été communiqué. Lors de l'inscription <https://grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/mobilites/ecomobilite-scolaire/defi-des-ecoliers?>

tion, elles peuvent choisir de bénéficier d'animations de sensibilisation afin de préparer les élèves pour le jour J. Les écoles reçoivent début septembre des flyers à distribuer aux parents, des affiches, des outils de sensibilisation à utiliser en classe ainsi qu'une grille de comptage.

Le jour J

Le jour du Défi, les communes du territoire sont invitées à se joindre aux écoles pour faire de ce grand rendez-vous une belle fête de l'écomobilité !

Elles peuvent proposer un accueil café/jus de fruit convivial, convier des associations locales, privatiser un espace habituellement réservé aux voitures... Tout est possible le temps d'une matinée/journée.

Une fois en classe, les enseignants demandent aux élèves comment ils se sont rendus à l'école (à pied, à vélo, en trottinette, en transport en commun, en covoiturage...). Les enseignants renseignent à ce moment-là une grille de comptage qui leur a été fournie. Cette grille de comptage permettra ensuite d'établir un palmarès des écoles les plus écomobiles.

Et après ?

Les 3 catégories choisies pour les 2 premières éditions du Défi sont basées sur les effectifs :

- « **Petites écoles** » : écoles de moins de 80 élèves ;
- « **Ecoles moyennes** » : écoles de 80 à 160 élèves ;
- « **Grandes écoles** » : écoles de plus de 160 élèves.

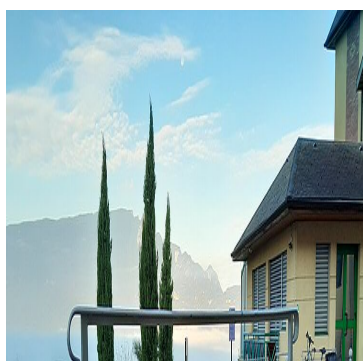
Les écoles obtenant le meilleur taux d'écomobilité dans chaque catégorie remportent le Défi. Les écoles lauréates reçoivent un trophée, qui sera remis en jeu l'année suivante et un diplôme. Chaque école gagnante recevra un lot en lien avec l'écomobilité (matériel vélo, chasubles, jeux/livres...).

Envie d'inscrire votre école ?

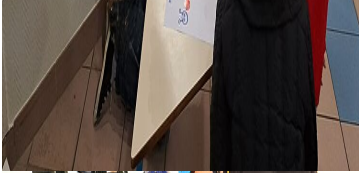
Pour 2024, c'est trop tard ! Rendez-vous en 2025.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le Défi des écoliers, vous pouvez contacter Marie-Lou PANTZ, Chargée de projet écomobilité scolaire :

- > marielou.pantz@agence-ecomobilite.fr
- > 07 44 79 54 61









ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

- > Des interventions pédagogiques sur la mobilité durable en école primaire
- > Savoir rouler -CM2
- > Pédibus

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.